

PREMIERE PARTIE: PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

I. AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° OBR/03/S/2018-2019 POUR L'ASSURANCE DU MATERIEL, DU MOBILIER, DES EQUIPEMENTS ET DES STOCKS DES SITES DE L'OBR DE L'INTERIEUR DU PAYS ET CEUX DE BUJUMBURA CONTRE L'INCENDIE ET LES RISQUES DIVERS.

Date de Publication: 25/01/2019

Date d'Ouverture : 18/02/2019

1. Objet du marché

L'Office Burundais des Recettes (OBR) invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous enveloppes fermées pour «**l'assurance du matériel, du mobilier, des équipements et des stocks se trouvant sur les sites de l'OBR de l'intérieur du pays et ceux de Bujumbura**», conformément aux spécifications techniques détaillées se trouvant dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement du marché

L'Office Burundais des Recettes compte financer l'exécution de ce marché sur ses fonds propres, exercice 2018-2019.

3. Spécifications du marché et allotissement

La passation du marché sera conduite par un Appel d'Offres National Ouvert (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi. La liste des biens à assurer est annexée au présent DAO et en font partie intégrante.

Les biens matériels, les équipements et les stocks faisant objet du présent marché ont une valeur totale de six milliards huit cent millions trois cent dix mille sept cent vingt-deux francs burundais, taxe sur la valeur ajoutée comprise (6 800 310 722 Fbu TVAC) et ont été classées en trois grandes catégories ci-dessous:

- Matériel, mobilier et équipements de bureaux à faire assurer d'une valeur totale de 1 845 340 000 Fbu TVAC,
- Trois stocks du matériel et des fournitures à faire assurer d'une valeur totale de 2 943 885 Fbu TVAC,
- Matériel électrique et informatique à faire assurer d'une valeur totale de 2 011 320 000 Fbu TVAC.

Au cours de ses calculs de soumission, le soumissionnaire devra tirer beaucoup d'attention sur les deux éléments importants ci-dessous :

- Pour tous le matériel et les équipements faisant objet du présent marché, les risques que l'assurance doit couvrir sont l'incendie et les risques divers,
- Exception faite pour les sites du Palais des arts, VIRAGO et EMMAUS, les maisons abritant le matériel et les équipements à faire assurer sont à leur tour déjà assurées contre l'incendie, ce qui réduit la prime d'assurance pour le matériel abrité par ces sites.

Handwritten signature

Les services prévus dans le cadre de ce marché sont rendus en deux lots.

Lot 1 : Assurance du matériel, du mobilier, des équipements et des stocks se trouvant sur les sites de l'OBR de l'intérieur du pays

Lot 2 : Assurance du matériel, du mobilier, des équipements et des stocks se trouvant sur les sites de l'OBR de Bujumbura

Le soumissionnaire peut soumissionner pour les deux lots et peut être attributaire des deux lots.

4. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toute personne physique ou morale possédant les capacités juridiques, techniques et financières pour l'exécution du marché. Ne peut participer à l'Appel d'Offres, tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 161 du Code Révisé des Marchés Publics au Burundi.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de l'OBR (www.obr.bi) ou l'adresse indiquée ci-dessous de 7 h 30 à 12h 00' et de 14h 00' à 17h 30'.

Il sera obtenu physiquement au Service des Approvisionnements de l'OBR sis immeuble VIRAGO, 3^{ème} étage, côté est sur présentation d'un bordereau de versement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille francs burundais (25.000 BIF) versé au compte N°1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB).

6. La validité des offres

Les offres restent valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date d'ouverture effective des offres. Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant cette durée de 90 jours calendaires, à compter de la date d'ouverture effective des offres.

7. Garantie bancaire de soumission

Lot 1 : Cinq cent mille francs Burundais (500.000 BIF)

Lot 2 : Cinq cent mille francs Burundais (500.000 BIF)

8. Visite des sites

Une visite guidée des sites pour constater le mobilier, le matériel et les équipements à faire assurer sera organisée comme suit :

- le 06/02/2019 départ à Bujumbura à 8 h 00, pour les sites de BUBANZA, CIBITOKÉ, RUHWA, KAYANZA et KANYARU-HAUT.

- le 07/02/2019 départ à NGOZI à 8 h 00, pour les sites de NGOZI, KIRUNDO, GASENYI I, MUYINGA ET KOBERO.

- le 08/02/2019 départ à CANKUZO à 9 h 00, pour les sites de CANKUZO, GAHUMO, GISURU, GIHARO, RUYIGI ET GITEGA.

- le 11.02/2019 départ à KARUSI à 9 h 00, pour les sites de KARUSI, MURAMVYA, MWARO, RUTANA ET KAYOGORO.

- le 12.02/2019 départ à MUGINA à 9 h 00, pour les sites de MUGINA, MABANDA, MAKAMBA, NYAZA-LAC, KABONGA, RUMONGE ET BURURI.

- le 13.02/2019 à 9 h 00, pour les sites de Bujumbura y compris les sites GATUMBA ET VUGIZO.

A l'occasion de cette visite, des éclaircissements éventuels seront donnés aux participants.

9. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 20.02/2019 à 10h 00. L'ouverture aura lieu le même jour à 10 h 30 minutes. Toute offre déposée après l'heure et la date limite ne sera pas prise en considération.

10. Délai d'indemnisation en cas de sinistre

Le délai d'indemnisation en cas de sinistre est fixé à trente (30) jours calendaires, à compter de la date de dépôt du dossier de déclaration complet.

11. Adresse pour renseignements

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Office Burundais des Recettes sis à ROHERO, Immeuble VIRAGO, Avenue de la Tanzanie, N°963a/A, B.P. 3465 Bujumbura II, Tél: 22 282146/ 22282216.

Un soumissionnaire désirant obtenir des éclaircissements sur le Dossier d'Appel d'Offres peut en faire la demande par un écrit adressé au Commissaire des services Généraux de l'OBR au plus tard dix (10) jours avant la date limite de dépôt de offres.

12. Critères de qualification

Les offres techniques et financières devront être entièrement conformes au Dossier d'Appel d'Offres.

Fait à Bujumbura, le 24.01/2019

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET PERSONNE
RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

Frédéric MANIRAMBONA